

Année universitaire 2020/2021 RÉINSCRIPTION EN LIGNE – IUT LYON 1

Candidats admis à la formation DUETI (Diplôme Universitaire d'Etudes Technologiques à l'International) :

Vous êtes étudiant(e) non boursier du CROUS		Vous êtes étudiant (e) titulaire d'une bourse 2020/2021 du CROUS DE LYON*	
Contribution vie étudiante et campus – CVEC* :	92 € à régler auprès du CROUS : lien	Contribution vie étudiante et campus - CVEC :	EXONÉRATION
Droits de scolarité	335 € (170€ de droits de scolarité + 165€ de frais de DU)	Droits de scolarité	165 €
TOTAL À PAYER PAR CARTE BANCAIRE	427 €	TOTAL À PAYER PAR CARTE BANCAIRE	165 €

*La bourse ERASMUS OU EXPLORA n'exonère pas des droits d'inscription.

*Contribution Vie Étudiante et Campus – CVEC :

En application de la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants du 8 mars 2018, les étudiants en formation initiale classique ou apprentissage (**boursiers ou non boursiers**) **doivent obligatoirement s'acquitter de la CVEC** auprès du CROUS. Cette contribution est instaurée afin de favoriser l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants.

Vous devez vous acquitter de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC) auprès du CROUS en vous connectant au site <https://cvec.etudiant.gouv.fr>

Après vous être acquitté de la CVEC, vous recevrez par mail une attestation sur laquelle figure votre numéro d'attestation **nécessaire** lors de votre inscription administrative.

Les certificats de scolarité 2020/2021 seront téléchargeables via le portail d'inscription [Mascol](#)